

Date de délivrance :
le 15 janvier 2024

JACKSON JASON
ABC IMPORTS LIMITED
200 MAIN STREET
UNIT 5000
11 FLOOR
ANYWHERE ON M4K 1B3



CECI NE CONSTITUE PAS UN RELEVÉ D'IMPOSITION.

La Société d'évaluation foncière des municipalités (SEFM) est responsable d'évaluer et de classer toutes les propriétés en Ontario. Votre municipalité utilisera votre évaluation pour calculer vos impôts fonciers pour 2024.

POURQUOI EST-CE QUE JE REÇOIS CET AVIS?

Vous recevez cet avis spécial de modification de l'évaluation foncière en raison d'un changement à la loi.

En vigueur le 1^{er} janvier 2019, la *Loi sur l'évaluation foncière* a été modifiée afin d'inclure une nouvelle exemption de l'impôt foncier pour les terrains utilisés et occupés à titre de lieux commémoratifs, de pavillons ou de terrains d'athlétisme par une filiale ontarienne de la Légion royale canadienne. L'obligation fiscale indiquée dans l'Annexe reflète les changements depuis le ou les avis d'évaluation précédents

VUE D'ENSEMBLE DE LA PROPRIÉTÉ :

Numéro de rôle : 12 34 567 899 12345 1234
Emplacement et description : 200 MAIN ST
CON N LOT 3PT RP 1R5811 PART 2
Municipalité : ANY TOWNSHIP

VUE D'ENSEMBLE DE L'ÉVALUATION :

La valeur imposable de votre propriété en date du 1^{er} janvier 2016 : 277 000 \$

La valeur imposable de votre propriété en date du 1^{er} janvier 2012 : 227 000 \$

Entre 2012 et 2016, la valeur imposable de votre propriété a changé de : 50 000 \$

Qu'arrive-t-il si la valeur imposable a changé?

Votre valeur imposable mise à jour sera utilisée pour calculer vos impôts fonciers pour l'année d'imposition 2024.

Avis spécial de modification de l'évaluation foncière

Pour l'année d'imposition foncière 2024

Cet avis contient des renseignements importants concernant une mise à jour apportée à votre propriété durant l'année.

Veillez visiter le site mpac.ca/fr/notice ou balayer le code QR ci-dessous à l'aide de votre appareil mobile afin d'obtenir de plus amples détails sur la raison de cet avis.



Veillez le consulter et le conserver pour vos dossiers.

La SEFM évalue et classe toutes les propriétés en Ontario conformément à la *Loi sur l'évaluation foncière* et aux règlements du gouvernement de l'Ontario.

Les évaluations foncières pour l'année d'imposition foncière 2024 resteront fondées sur les valeurs du 1^{er} janvier 2016, qui sont entièrement appliquées progressivement.

La législation applicable prévaut en cas de contradiction entre cet avis et la loi actuelle. Cette évaluation est faite en vertu de l'article 32(2), 32(3) ou l'article 32(4) de la *Loi sur l'évaluation foncière*.

RÉSUMÉ DE LA PROPRIÉTÉ :

Type de propriété : Mautention des grains - silos primaires

Renseignements
sur la propriété : Surface du lot : 2,16 acres**CHANGEMENT(S) À VOTRE ÉVALUATION FONCIÈRE :**

Veuillez voir ci-dessous les changements apportés à l'évaluation de votre propriété et la date effective.

Date d'entrée en vigueur : **le 1^{er} janvier 2024**

Catégorie d'imposition	Valeur au 1 ^{er} janv. 2012	Valeur au 1 ^{er} janv. 2016	Valeur imposable 2024
Commercial Imposable	91 000 \$	111 000 \$	111 000 \$
Résidentiel imposable	136 000 \$	166 000 \$	166 000 \$
TOTAL	227 000 \$	277 000 \$	277 000 \$

SOUTIEN SCOLAIRE :

Catégorie de propriété	Type de soutien scolaire	Évaluation foncière 2024
Commercial	Ne s'applique pas	111 000 \$
Résidentiel	Anglais-Public	166 000 \$

Numéro de rôle :

12 34 567 899 12345 1234

OÙ PUIS-JE OBTENIR DE PLUS AMPLES RENSEIGNEMENTS SUR MON ÉVALUATION?

Rendez-vous à mpac.ca et ouvrez une session sur **AboutMyProperty** pour apprendre comment votre propriété a été évaluée, consulter les renseignements qui figurent dans nos dossiers, et la comparer à d'autres propriétés de votre voisinage.

Pour vous inscrire, saisissez votre numéro de rôle et votre clé d'accès qui figurent ci-dessous.

Numéro de rôle :

12 34 567 899 12345 1234

Clé d'accès :

ABCD EFG1 HJK2

Si vous n'êtes pas d'accord avec les changements apportés à la date effective, la valeur imposable et / ou la catégorie d'imposition, vous pouvez déposer une demande de réexamen (DR) ou interjeter appel.

Propriétaires d'une propriété classée comme propriété résidentielle, propriété agricole ou forêts aménagées :

Si vous souhaitez faire réexaminer les changements à l'évaluation de votre propriété, la première étape consiste à demander une DR gratuite à la SEFM. Cette étape est nécessaire avant d'interjeter appel auprès de la Commission de révision de l'évaluation foncière (CREF).

Votre date limite pour le dépôt d'une DR est le << RFR DATE>>.
Pour déposer une DR, rendez-vous à mpac.ca.

Propriétaires de propriétés ayant d'autres catégories d'imposition :

Vous pouvez (mais cela n'est pas obligatoire) demander une DR gratuite avant d'envisager d'interjeter appel auprès de la CREF.

Votre date limite pour interjeter appel auprès de la CREF est le << ARB DATE>>.
Pour interjeter appel, rendez-vous au site Web de la CREF à tribunalsontario.ca/arb/.

Toutes les propriétés :

Si vous soumettez une DR, vous devez attendre d'avoir obtenu la décision de la SEFM avant d'interjeter appel auprès de la CREF.

OCCUPANTS PRIS EN COMPTE POUR LES TAXES SCOLAIRES :

L'information suivante indique les occupants, par catégorie d'unité, qui sont pris en compte pour les taxes scolaires. Pour en savoir plus sur la gestion de vos taxes scolaire, visitez mpac.ca.

Numéro subordonné	Catégorie d'unité	Nom et emplacement de l'occupant	Soutien du conseil scolaire	Impôt prélevé pour le conseil scolaire
0020	RU	JACKSON ROBERT 200 MAIN STREET	Anglais-Public	Anglais-Public

Légende des catégories d'unités :

RU: Unité résidentielle
RDU: Unité d'habitation récréative
FRU: Unité agricole et résidentielle
MF: Forêts aménagées
CL: Terres protégées
FL: Terres agricoles

Numéro de rôle :

12 34 567 899 12345 1234

NOUS SOMMES LÀ POUR VOUS AIDER

Rendez-vous à mpac.ca ou prenez contact avec nous au **1 866 296-6722** ou au **1 877 889-6722** (ATS) pour obtenir l'aide d'un de nos experts en évaluation.

Lorsque vous nous contactez, veuillez mentionner votre numéro de rôle.
Du lundi au vendredi, de 8 h à 17 h

Si vous avez des besoins en matière d'accessibilité, veuillez informer nos représentants de ce que nous pouvons faire pour mieux y répondre.

To change your language preference, please login to AboutMyProperty on mpac.ca.